

Le Courriel d'information

n°220 – Mardi 20 mars 2001.

SAUVONS LA TAXE TOBIN

Dans ce numéro

En bref...

1- Sept jours pour sauver la taxe Tobin. Il y a urgence. La taxe Tobin ne doit pas disparaître purement et simplement du champ officiel de l'ONU. Nous comptons sur vous pour la soutenir.
2- Premier sommet international pour l'accès aux médicaments génériques anti-VIH. Vous pourrez prendre connaissance de quelques constats au sujet de l'accès au soin et de l'importance qu'il revêt à l'échelle de continents entiers. Vous trouverez aussi les moyens de signer une pétition mise en circulation par Médecins sans frontière.
3- La mondialisation face aux mobilisations citoyennes. Nous vous proposons un instantanée des différentes campagnes qui se déroulent en ce moment même en Europe dans lesquelles ATTAC est particulièrement active.
4- Petites leçons de Corée... Des syndicalistes coréens sont venus en France pour rechercher leur patron « parti avec la caisse » alors que leur entreprise est à la limite de la suffocation. Le gouvernement coréen n'avait même pas lancé un mandat d'arrêt international... depuis leur séjour en France c'est chose faite.
5- Le Courriel d'Information s'étoffe. Les informations dont vous profitez deux fois par semaine se déclinent maintenant de différentes façons. Nous espérons que ces nouvelles publications vous permettront de rester toujours mieux informés.

Sept jours pour sauver la taxe Tobin

Nous vous l'avions signalé dans le Courriel 195 en date du 19 décembre 2000, l'ONU a mis en place une commission de haut niveau dont les buts, à l'origine les modes alternatifs de financement du développement, en particulier la taxe Tobin, semblaient avoir changé en bout de course avant même que celle-ci se mette au travail. L'information se confirme.

Halifax Initiative, organisation canadienne avec laquelle nous collaborons très étroitement sur ce dossier, suite à la réunion de travail sur le sujet qui s'était déroulée lors du Forum social mondial, a pris en charge la mise au point d'une lettre pour les organisations. Pour plus d'informations : Robin Round rjround@halifaxinitiative.org

Nous la déclinons pour les personnes qui souhaitent la signer en leur nom. Mardi prochain cette commission se réunira pour la première fois. Nous vous demandons donc d'agir sans tarder.

Il vous suffit de copier et de coller dans un courrier électronique la lettre ci-dessous en y ajoutant vos coordonnées en bas, puis de l'envoyer à la personne suivante :
Mme Vijaia Ramachandram, Vice-directrice du secrétariat de la Commission de haut niveau vijaya1@att.net



Merci de faire circuler largement cette action. Nous n'avons que sept jours.

Début --- [Partie à copier à coller et à envoyer]

A l'attention de Mesdames et Messieurs les membres de la Commission de haut niveau de l'ONU sur le financement du développement,

Abdulatif Al-Hammad, président, Fonds arabe de développement économique, Kowait
David Bryer, directeur d'OXFAM, Royaume Uni
Mary Chinery-Hess, ancien directeur général adjoint de l'Organisation internationale du travail, Ghana
Jacques Delors, ancien ministre des finances et ancien président de la Commission européenne, France
Rebeca Grynspan, ancienne vice-présidente, Costa Rica
Majid Osman, ancien ministre des finances, Mozambique
Robert Rubin, ancien secrétaire au Trésor, Etats Unis
Manmohan Singh, ancien ministre des finances, Inde
Ernesto Zedillo, ancien président, Mexique

Mesdames et Messieurs,

J'ai appris avec plaisir l'annonce, par le Secrétaire général de l'ONU, en décembre 2000, de la création d'une commission de haut niveau sur le financement du développement. Par ses analyses et ses recommandations, je pense que cette commission permettra d'orienter les débats du processus préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement en 2002.

Je me permets donc de vous signaler que la taxation des transactions sur les marchés des changes représente l'une des méthodes les plus novatrices en matière de financement du développement. Adoptée nationalement et coordonnée régionalement et internationalement, elle fournirait les moyens de réguler des transactions qui échappent à tout contrôle et à toute forme de réglementation et qui déstabilisent les économies. Elle permettrait donc de parvenir à une stabilité favorable au développement, tout en procurant de ressources suffisantes pour financer la lutte contre la pauvreté dans le monde.

Les récentes crises financières montrent de manière critique le besoin d'une régulation des marchés financiers. La sophistication chaque jour plus avancée de la finance met dramatiquement en évidence l'absence d'un cadre institutionnel susceptible de la réguler à la fois nationalement et internationalement. Le caractère inévitable de nouvelles crises financières nous impose de trouver rapidement des méthodes de régulation.

Près de 80% des opérations quotidiennes sur le marché des changes sont purement spéculatives. Leur taxation entraînerait une réduction des transactions à très court terme, tout en ne pénalisant pas celles liées aux échanges de biens et de services. De plus, en tenant compte de la réduction du volume des échanges et des phénomènes d'évasion fiscale communs à tous les impôts, il a été estimé, en 1996, que cette taxe génèrerait des recettes d'un montant situé entre 90 et 300 milliards de dollars américains par an. Par ailleurs, une agence des Nations Unies, le Programme des Nations unies pour le développement, estimait, en 1998, qu'avec un budget de 40 milliards de dollars annuels sur dix ans, nous pourrions garantir à l'ensemble de la population de la planète l'accès à une nourriture de qualité, à l'eau potable, aux services de base en matière d'éducation et de santé. Ainsi, un système international coordonné autour de la redistribution d'une partie des revenus de cette taxe pourrait très bien éradiquer les effets les plus catastrophiques de la pauvreté dans le monde.

Depuis quelques années, un nombre croissant d'élu(e)s nationaux et européens, de collectivités territoriales, d'associations et de syndicats, de partis politiques, de citoyennes et de citoyens se sont prononcés en faveur de cette taxe sur les opérations de change, dite taxe Tobin. C'est notamment le cas de l'association ATTAC, dont je suis membre, qui existe aujourd'hui dans plus de vingt pays et réunit des dizaines de milliers d'adhérents de tous les continents. Cette proposition est aussi appuyée par un nombre sans cesse croissant d'économistes : 300 d'entre eux, dans plus de quarante pays, ont récemment signé une pétition en faveur de la taxe Tobin.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à cette lettre et à la proposition qu'elle avance en matière de financement du développement.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir agréer l'expression de ma très haute considération.

[Prénom NOM]



[Adresse]
[Pays]

Fin --- [Partie à copier à coller et à envoyer]

Premier sommet international pour l'accès aux médicaments génériques anti-VIH

3 - 7 mai 2001, Ouagadougou

Constats

A l'échelle planétaire, le VIH-sida se situe parmi les cinq principales causes de mortalité et est devenu, en moins de 10 ans, la première cause de mortalité en Afrique subsaharienne.

Rien que l'année dernière, 2,8 millions de personnes sont mortes du SIDA, le taux de décès le plus élevé jamais enregistré en une seule année depuis le début de l'épidémie. Sur les 34 millions de personnes touchées par cette maladie dans le monde, 95 % vivent dans les pays en voie de développement, dont plus des deux tiers sur le continent africain

Le sida est l'un des révélateurs les plus forts des carences sanitaires des pays du sud, soulignant une fois de plus les inégalités de plus en plus grandes entre le Nord et le Sud. Il est un frein important au développement, désagrège les liens sociaux traditionnels. (pour un tableau détaillé de la pandémie, voir le rapport annuel de l'Onusida).

Dans les pays du sud, les programmes de lutte contre le sida sont principalement fondés sur la prévention et ignorent le plus souvent les soins à apporter aux personnes infectées. Or l'un des moyens de rendre la prévention vraiment efficace et d'enrayer la pandémie est de soigner les personnes atteintes.

Il n'existe pas encore de traitement pouvant guérir les personnes touchées par le VIH, ni de vaccin pour le prévenir. Nous disposons aujourd'hui uniquement de médicaments, les antirétroviraux, qui retardent le développement du sida, prolongent la vie des personnes atteintes. Les traitements combinés de médicaments antirétroviraux posent un problème particulier : développés essentiellement pour la vente dans les pays riches, de conceptions très récentes, leur prix est prohibitif pour les habitants des pays pauvres.

Pour nous, l'accès à des traitements efficaces est un droit pour tous sans distinction de revenu : la santé n'est pas une marchandise !

Les intérêts des personnes touchées par le VIH doivent primer sur ceux des marchés financiers.

Des moyens d'actions :

Nous devons agir sur plusieurs champs pour permettre un meilleur accès aux traitements antirétroviraux dans les pays du Sud. Cela ne réglera pas, seul, les problèmes auxquels nous confronte la pandémie… mais y contribuera pour beaucoup.

Des campagnes comme celle d'Agir Ici, de MSF, l'action d'associations comme Act-Up ou Consumer Project on Technology proposent des pistes pour agir au niveau des acteurs internationaux : laboratoires pharmaceutiques, Etats et institutions internationales.
Les acteurs internationaux des campagnes de lutte contre le sida

Parmi les principaux bailleurs de fonds internationaux des campagnes de lutte contre le sida, nous retrouvons les Pays riches comme les Etats-Unis, la France, l'Union européenne, des organismes financiers comme la Banque mondiale et des institutions comme l'ONUSIDA. Leurs actions sont principalement basées sur la prévention en délaissant l'accès au soin, les moyens alloués ne sont pas à la hauteur de la situation. Nous pouvons faire pression sur eux, leurs demander des comptes…

L'industrie pharmaceutique

Les laboratoires pharmaceutiques qui fabriquent les médicaments antirétroviraux sont en situation de monopoles, détiennent les brevets de ces derniers et fixent les prix en fonctions des capacités de paiement des pays développés. Dans une logique de profit exacerbée par la pression des marchés financiers, ils adaptent recherches, productions et ventes en fonction de la rentabilité immédiate de ces dernières, délaissant par exemple les besoins des pays les plus pauvres.

Ils sont situés principalement aux Etats-Unis et en Europe. Nous devons leurs demander de permettre la production locale de leurs médicaments sous licence obligatoire ou de vendre leurs médicaments à des prix adaptés aux pays du Sud.

L'OMC



Dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, l'Accord sur les Aspects des Droits de Propriété Intellectuelle qui touchent au Commerce (Accord sur les ADPIC, Agreement on TRIPS en Anglais), protège au niveau mondial les brevets industriels dont ceux sur les médicaments déposés par les grands laboratoires pharmaceutiques.

Tout pays désirant intégrer l'OMC doit accorder sa législation nationale en matière de propriété intellectuelle avec les normes minimales définies par l'ADPIC. la règle de base consiste en la protection par brevet de 20 ans aux inventions de produits et procédés, dont les médicaments. En ce qui concerne les traitements antirétroviraux, les groupes pharmaceutiques occidentaux sont en situation de monopole, prenant ainsi en otage les pays pauvres.

L'ADPIC comporte pourtant quelques brèches utilisables par ces pays.

Dans le cadre de cet accord sont instituées des dérogations possibles au strict contrôle de ces brevets par leurs propriétaires : elles permettent l'organisation de licences obligatoires Ces dernières permettent à un Etat d'autoriser, en raison de l'intérêt public, la production locale d'un médicament en ne versant que de faibles royalties au détenteur du brevet, ce qui lui permet d'obtenir, en raison du faible coût de production dans le domaine pharmaceutique, des médicaments meilleur marché.

Actuellement, des Etats qui tentent d'appliquer ce droit (Inde, Thaïlande, Afrique du Sud, Brésil) sont menacés de rétorsions commerciales de la part des Etats-Unis, où se trouvent les principaux laboratoires pharmaceutiques.

Ce droit est pourtant légitime quand il s'agit de répondre à un problème aussi grave que celui du sida. Mais les pressions exercées par l'industrie pharmaceutique par l'intermédiaire des gouvernements des pays du Nord, le caractère flou et propice à de multiples interprétations de certains points de l'ADPIC, l'ignorance de nombreux pays du Sud de leurs droits en la matière font des licences obligatoires un droit fragile. Il doit être défendu lors des négociations de l'OMC.

L'accord ADPIC permet aussi, de manière dérogatoire et limitée, les importations parallèles, auxquelles tout Etat peut recourir. Leur intérêt est de permettre à un Etat d'importer des médicaments de marque à partir d'un pays où ils sont moins chers. Cette mesure s'appliquerait davantage au traitement des maladies opportunistes du Sida, les médicaments antirétroviraux étant pour l'instant partout vendus à des prix hors de portée des pays du Sud.

Groupe thématique « Santé », Marseille. sante.marseille@attac.org

AGIR TOUT DE SUITE
Parce que la protection des vies humaines doit passer avant celle des brevets, Médecins Sans Frontières vous demande de soutenir les efforts menés par l'Afrique du Sud pour rendre les médicaments essentiels plus accessibles à sa population, en signant cette pétition. http://195.200.168.169/STS?d2bfce85397d29bde245b9a21d309967-119013-4873-5106

S INFORMER PLUS
Le comité local Attac Haut-Rhin (68) propose un texte sur "La relation entre la spéculation financière et l'impossibilité d'accès aux soins pour la majeure partie des personnes touchées par le VIH"

Voir sur le site d'Attac l'intervention de Jean-Marie Vigouret et le texte proposé par Attac Haut-Rhin à l'adresse http://www.attac.org/fra/index.html, dans la rubrique "proposition" au titre "Comment permettre aux habitants des pays en voie de développement de bénéficier des thérapies anti-VIH actuelles ?".

Campagne Agir Ici (1° décembre 1999 au 31 mars 2000). Un suivi de la campagne permet aujourd'hui de connaître les prises de positions, les décisions effectives prises par les destinataires de la campagne. A suivre sur leur site : http://www.globenet.org/agirici/campagnes/sida/index.html

Le rapport annuel de l'ONUSIDA , à consulter et télécharger (nécessite Acrobat Reader): http://www.unaids.org/epidemic_update/report/Epi_report_Frn.pdf

Un dossier du Diplo (dont l'article de Philippe Rivière repris dans Attac info n°150), avec de nombreux liens utiles : http://www.monde-diplomatique.fr/dossiers/sida/

La page de la campagne de MSF pour l'accès au médicaments essentiels : http://www.paris.msf.org/msf/content/News.nsf



attac

/43a57aa5a7366e3d4125672a00784c11/48b47f94ecadd49dc125690d003010de?OpenDocument

L'intervention de Denis Pingaud de MSF aux Assises d'Attac à La Ciotat (24/10/1999) : http://www.attac.org/fra/toil/doc/msf.htm

La page "Propriété intellectuelle et Santé" de Consumer Project on Technology (en anglais), association crée par Ralph Nader : http://www.cptech.org/ip/health/

Act-up Paris, avec en particulier ce communiqué de presse : http://www.actupp.org/news/news_2000/news_13072000.html

La mondialisation face aux mobilisations citoyennes

Cette contribution regroupe l'Introduction et la synthèse de la journée de travail, des campagnes citoyennes européennes sur la mondialisation.

Journée du 6 janvier 2001, à Paris.

Un large mouvement citoyen s'est mobilisé pour questionner la mondialisation et mettre en cause son cours dominant. Ce mouvement puise ses formes et ses réflexions dans des mobilisations quelquefois anciennes et, dans le même temps, il les renouvelle.

Quatre campagnes internationales actives délimitent, aujourd'hui, l'espace de cette mobilisation. Il s'agit de la campagne pour l'annulation de la dette ; de la campagne pour la remise en cause de l'Organisation Mondiale du Commerce ; de la campagne pour la réforme des Institutions Financières Internationales, dite dans certains pays « Bretton Woods Project » ; de la campagne de contestation des marchés financiers, pour la taxation des transactions financières et l'action citoyenne, plus connue sous le nom de ATTAC.

La convergence de ces campagnes a modifié la scène internationale depuis 1995. De Madrid, avec les manifestations « Cinquante ans ça suffit ! » à l'occasion du cinquantenaire de Bretton Woods, à Seattle, Washington, Prague, Nice et Porto Alegre, la contestation a obligé les grands de ce monde à ravaler leur autosatisfaction.

Convergence et spécificité des campagnes

Cette convergence se lit dans les pratiques et dans les formes de mobilisation. Elle est forte dans chaque pays et dans les grandes régions, comme au niveau international. Ce sont les mêmes mouvements, les mêmes associations, les mêmes personnes qui participent à ces différentes campagnes.

Chaque campagne garde aussi sa spécificité. Cette spécificité est visible dans les mots d'ordre et surtout au niveau des alliances et des mouvements qui se mobilisent. Ainsi, la dette à partir des mouvements de solidarité internationale s'est élargie aux différentes églises et mobilise aujourd'hui les syndicats. La réforme des institutions internationales concerne surtout les mouvements de solidarité internationale et les mouvements écologistes. La remise en cause des marchés financiers et de la spéculation financière s'organise autour des syndicats, des mouvements politiques et des mouvements de lutte contre les exclusions. La mise en cause de l'OMC met en scène de manière nouvelle la relation entre les mouvements écologistes et de consommateur et les associations de travailleurs et de producteurs, notamment paysans.

Mettre en évidence les responsabilités

Ce mouvement a déjà obtenu des premiers résultats. Il a permis d'éclairer la mondialisation. Dans un premier temps, il a mis l'accent sur ses effets néfastes et mis sur la défensive ceux qui se flattaient d'être les hérauts de cette nouvelle modernité. Ensuite, il s'est attelé, à travers des débats parfois difficile, à faire le tri dans la mondialisation, entre ce qui relève d'une tendance de l'évolution, lourde et contradictoire, et les conséquences de l'idéologie dominante, néo-libérale et revancharde, qui caractérise la phase actuelle de cette mondialisation. Enfin, il s'est attaché à soumettre à un débat public, critique et international, les systèmes et les mécanismes qui structurent le monde, sur les plans économiques et sociaux, politiques et militaires, culturels et idéologiques.

Le large mouvement de mobilisation et de contestation a aussi eu le mérite de dépasser le sentiment de fatalité et de faire ressortir les responsabilités. Il a mis en lumière les centres de décisions et les responsables : les institutions financières internationales, leurs dirigeants et leurs techniciens, qui définissent et imposent les politiques et les modes de régulation ; les Etats du Nord, et particulièrement les gouvernements des pays dominants qui se retrouvent au G7 et dans l'OCDE, qui orientent et contrôlent les

institutions internationales dans le sens des intérêts des couches dirigeantes de leur pays ; ceux des gouvernants des pays du Sud qui se maintiennent au pouvoir par des régimes répressifs, qui participent de la corruption généralisée dans le monde et qui partagent les convictions de leurs aînés du Nord ; les marchés financiers et leurs opérateurs qui ont réussi à imposer leur logique de profit et de rentabilité dans les modes de pensée ; les entreprises multinationales qui tentent de réduire le pouvoir des Etats au maintien de l'ordre et à la protection de leurs seuls intérêts.

L'émergence des propositions

En mettant l'accent sur les responsabilités, la mobilisation a recréé un vaste mouvement d'espoir. Elle a redonné un souffle à l'idée qu'un autre monde est possible. Ce mouvement est perceptible dans la floraison d'idées et de propositions. Elle s'appuie sur la montée d'une expertise citoyenne qui s'ancre dans les mouvements, comme celle qui transparaît dans les Conseils scientifiques, celui d'ATTAC par exemple, les observatoires, comme l'Observatoire de la mondialisation qui travaille sur l'OMC, les comités d'orientation et de pilotage de la campagne IFI, le comité de partenariat avec des responsables du Sud dans la campagne dette. Ce mouvement est porteur d'une demande sociale et politique de recherche qui commence à peser sur les institutions de recherche et les universités et sur le débat intellectuel à travers les médias.

Les propositions avancées par chacune des campagnes font partie du débat public. Leur reprise par les autres campagnes permet de les approfondir et de les compléter. La campagne dette a mis en avant les propositions d'annulation, partielle ou totale ; la reconnaissance d'illégitimité et la coresponsabilité ; la limitation du service de la dette à une proportion des exportations ; la reconversion sous contrôle citoyen, etc. La campagne ATTAC insiste sur la taxe sur les transactions financières spéculatives ; sur l'utilisation de cette taxe pour l'accès aux services de base ; sur l'interdiction des paradis fiscaux ; sur la lutte contre la criminalité financière, etc. La campagne sur les IFI a mis l'accent le contrôle démocratique et la transparence ; sur l'évaluation indépendante et contradictoire, confiée au système des Nations-Unies, de l'intervention des IFI ; sur le refus des programmes d'ajustement structurel et des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté ; sur le refus des conditionnalités et de l'imposition de l'extérieur et par le haut des politiques économiques et sociales ; sur la réforme radicale des IFI, etc. La campagne contre l'OMC met en avant le refus de la primauté de la marchandise ; la prééminence de la déclaration des droits de l'Homme sur le droit commercial ; le refus du rôle de l'Organe de règlement des différents ; la nécessité d'une instance de recours avec un droit de saisine des citoyens, etc.

Le passage des propositions aux alternatives

Cette capacité de proposition démontre l'importance du mouvement, de son inventivité et de ses capacités sociales et politiques, intellectuelles et citoyennes. Mais, une multitude de propositions ne constitue pas un programme, ne suffit pas pour esquisser une alternative. C'est le sens qu'il faut donner au passage de Seattle à Porto Alegre. L'articulation entre les mobilisations et l'élaboration, se situe à l'échelle internationale, il nous revient aussi, dans cette réunion, de nous interroger sur la pertinence de l'échelle européenne.

Il convient évidemment de resituer les campagnes par rapport à l'ensemble des mobilisations. Les campagnes sur la mondialisation s'inscrivent dans un mouvement beaucoup plus global. Les groupes ATTAC, par exemple, se mobilisent sur les fonds de pension, les retraites, la santé ; d'une manière générale sur tous les thèmes sociaux et culturels. Il y a là une logique, puisque la mondialisation se présente comme la tendance générale, tous les problèmes peuvent s'y référer et chaque question d'importance est une manière d'interpeller la mondialisation et de montrer qu'on peut agir sur son évolution. Dans cette mobilisation, certaines couches sociales sont particulièrement actives, notamment parmi les jeunes, les femmes, les paysans, etc.

Ces campagnes n'épuisent pas les mobilisations sur la mondialisation. D'autres mobilisations sont à mettre en avant ; par exemple pour le droit international et contre l'impunité, pour la liberté de circulation des personnes, pour l'égalité entre les genres, pour la lutte contre le sida, pour la résolution pacifique des conflits, contre les atteintes aux droits de l'Homme et pour la démocratisation, etc.

Dans les deux années à venir, plusieurs occasions sur la scène internationale permettront d'approfondir les propositions, de renforcer leur cohérence. La conférence sur le financement du développement, en juin 2002,



permettra de décliner les questions centrales du débat : l'impossibilité de financer le développement avec le poids de la dette, la liaison entre le commerce international et le financement, le rôle des institutions financières, le poids déterminant des marchés financiers, le rôle des entreprises multinationales dans l'investissement, la discussion sur l'aide publique au développement, la nécessité des taxes sur les transactions financières et des écotaxes, la place des politiques fiscales dans l'égalité des droits, l'importance de la corruption, des paradis fiscaux et de la criminalité financière. De même, en septembre 2002, la conférence RIO+10, devenue conférence de Johannesbourg sur le développement durable, sera l'occasion d'un débat international sur la nature du développement et les politiques de développement.

La pertinence de l'échelle européenne

Le niveau national des mobilisations présente un double intérêt. D'une part, il permet une liaison directe entre les campagnes et les différents mouvements sociaux ; d'autre part, il permet de mettre en cause de manière plus efficace la responsabilité des gouvernements nationaux. De ce point de vue, de nouvelles formes de débat citoyen associant les associations, les syndicats et les mouvements, le débat d'opinion à travers les médias et le débat parlementaire renouvellent le débat politique.

Le niveau international, et peut-être mondial, sera, à terme, un niveau déterminant. Il l'est déjà sur le plan économique et militaire. Il nous revient de construire une opinion publique internationale indispensable à une progression politique qui ne se réduise pas aux institutions inter-étatiques et aux représentants du pouvoir économique. C'est à ce niveau que se formalise la contradiction majeure entre le Nord et le Sud. C'est à ce niveau aussi qu'il est possible de définir un calendrier autonome avec des apparitions fortes, en s'appuyant sur les mobilisations nationales.

La légitimité de la mobilisation internationale peut s'appuyer sur des orientations qui concrétisent les principes d'une alternative et peuvent donner leur cohérence aux propositions. Ces orientations sont : la redistribution internationale des richesses ; le droit international et la possibilité de recours pour les citoyens ; le contrôle démocratique des instances de régulation ; la coresponsabilité entre le Nord et le Sud ; la subordination de la logique des marchés aux respects des droits de l'Homme.

Les discussions menées à partir des campagnes ont confirmé la pertinence de l'échelle européenne. Entre le niveau national et le niveau mondial, les grandes régions géopolitiques occupent une position contradictoire. Elles sont, par bien des manières des vecteurs de la mondialisation dans sa version dominante néo-libérale ; mais elles sont aussi le support d'une contre-tendance, porteuses de possibles alternatives. L'Union Européenne, la plus avancée dans son intégration politique, de toutes les grandes régions géoculturelles accuse particulièrement cette contradiction ; d'où l'intérêt particulier de l'échelle européenne pour les mobilisations.

La mobilisation européenne

La rencontre entre les campagnes a montré leur convergence. Celle-ci est d'autant plus forte qu'on retrouve souvent dans les différentes campagnes les mêmes militants. Dans plusieurs pays, ce sont les mêmes collectifs qui mènent plusieurs campagnes. Un travail commun à l'échelle européenne s'impose comme une évidence. Ce travail est à mener à l'échelle nationale en mobilisant les forces sociales et les opinions publiques, en s'appuyant sur une part significative des parlements nationaux et en interpellant les gouvernements. Il est aussi à mener par rapport aux différentes instances européennes : le Parlement, le Conseil des Ministres et la Commission.

Le programme de travail commun pourrait s'organiser autour de plusieurs éléments.

·Des mots d'ordre commun aux campagnes avec notamment : la contestation de l'AGCS négocié par l'OMC et le refus de l'organe de règlement des différends ; le contrôle des Institutions financières internationales, l'évaluation de leurs interventions par le système des Nations Unies et une instance de recours internationale avec une saisine possible par les citoyens ; la reconnaissance de la coresponsabilité dans la formation de la dette, son caractère en partie illégitime et l'annulation de la dette des pays pauvres ; l'interdiction des paradis fiscaux et d'une taxe sur les transactions financières spéculatives et des écotaxes.

·Une mobilisation qui donne une plus grande visibilité à la contradiction entre le Nord et le Sud, qui soit plus liée avec les mobilisations du Sud et qui s'appuient sur les partenariats avec



les mouvements sociaux et politiques du Sud et des autres régions du monde.

·La déclinaison dans l'espace européen de certaines des revendications internationales qui s'appuie sur l'existence des institutions européennes. Ainsi, par exemple, l'interdiction des paradis fiscaux et une taxe dite Tobin pourraient être envisagée à l'échelle européenne, sans attendre une hypothétique et difficile application mondiale. L'économie européenne est en mesure de résister aux effets de rétorsion prévisibles, en entraînant d'autres partenaires, par exemple le Canada dont le Parlement a déjà voté le principe de cette taxe. D'autre part, les institutions européennes existantes sont susceptibles d'utiliser cette taxe pour l'accès des citoyens aux services de base ; ce qui réduit une partie des critiques sur le principe de cette taxe.

·Un débat européen pour définir une conception européenne du développement, un modèle européen. Ce débat peut être développé à l'occasion des positions européennes qui seront défendues, en juin 2002, à la conférence sur le financement du développement et, en septembre 2002, à la conférence de Johannesburg sur le développement durable. Un appel aux chercheurs et aux universitaires européens, à la communauté scientifique et intellectuelle, est nécessaire pour mener une bataille intellectuelle qui permette de résister à la volonté d'hégémonie d'une pensée dominante portée par les institutions financières internationales.

·Un appel à une politique européenne qui refuse la subordination aux conceptions dominantes dans les institutions internationales. Le contrôle des représentants européens dans ces institutions. Le refus de tout financement de projets et de politiques qui ne seraient pas conformes au droit international fondé sur la déclaration universelle des droits de l'Homme, aux accords et pactes internationaux et aux accords européens.

·Une discussion sur les positions défendues, y compris sur les divergences entre les participants aux différentes campagnes, pour débattre des analyses de la mondialisation, des propositions et des alternatives sur l'OMC, la dette, les IFI, les marchés financiers.

Le travail commun prendra la forme d'échanges d'informations, d'un séminaire de travail, de rencontres régulières dans différents pays européens.

Deux échéances sont déjà prévues. En juillet 2000, à Gênes, à l'occasion de la rencontre du G7. En décembre 2000, en Belgique, à l'occasion du Conseil Européen.

Le Forum Social Mondial de Porto Alegre a confirmé les orientations de la rencontre européenne du 6 janvier 2000. Il a permis de les situer dans une nouvelle perspective, celle d'une nouvelle phase des mobilisations sur la mondialisation. Une phase de passage des résistances aux propositions et aux alternatives.

Gustave Massiah.
aitec@globenet.org

Petites leçons de Corée...

La venue en France de trois syndicalistes coréens de Daewoo à la poursuite de leur Pdg en fuite après avoir licencié des milliers de familles et détourné des sommes faramineuses a constitué une sorte d'exercice pratique de solidarité sur fond de mondialisation financière et industrielle. Elle a également largement défrayé la chronique, notamment au travers de sa dimension "romantique": Pdg en fuite, ouvriers dupés et en colère, "petits" contre "gros" etc. Il serait dommage d'en rester à cet aspect des choses; car il s'est bel et bien passé quelque chose d'important à cette occasion.

Premier élément d'information, le voyage n'est pas préparé; nos amis Coréens "débarquent" comme on dit en ne laissant que quelques jours à leurs correspondants pour élaborer un programme. Le leur se résume simplement: ils veulent manifester publiquement. En quelques jours, la solidarité organisée de plusieurs acteurs (Attac, la Cgt, Sud, Le centre Lebret) va permettre d'enrichir ce séjour. Ils rencontreront ainsi, outre une kyrielle de titres de la presse écrite et audiovisuelle, la Ligue des droits de l'homme, le syndicat de la magistrature, et de nombreux militants associatifs lors de rencontres publiques tenues dans les bourses du Travil de Paris et Lyon. Au plan syndical, ils rencontreront la Cgt, la fédération Cgt de la métallurgie, la fédération Cfdt de la métallurgie, le Groupe des dix; des contacts seront pris avec les syndicats Cgt de Renault , Daewoo longwy, Thomson. Au plan plus "institutionnel", la stratégie consistera a interpeller le gouvernement Coréen à partir de Paris: d'où une manifestation et une délégation à l'ambassade à Paris et à Interpol, à Lyon. Il s'agissait dans les deux cas, selon la stratégie dite du "22 à Asnières" ou comment passer par Paris pour se faire entendre à Pyongyang...



Stratégie payante: l'entrevue à l'ambassade est filmée par les médias Coréens. A Lyon, le fait que la délégation composée d'Attac, des deux Unions départementales Cgt et Cfdt soit reçue par Interpol met le gouvernement coréen au pied du mur; sur le point de perdre la face, il se décide (enfin) a lancer un mandat d'arrêt international contre le Pdg failli.

La stratégie des autorités coréennes, qui tient toute entière dans le silence et la répression, est donc bousculée par ce tourisme social tonitruant d'un type nouveau…

Coté français, le fait que la délégation ait été prise en charge de façon unitaire tant par les organisations syndicales qu'associatives est de bon augure et témoigne de relations de travail fructueuses. A Lyon comme à Nice, où il s'agissait de reprendre possession symboliquement d'une villa appartenant à Kim Woo Joong, les syndicalistes coréens ont été entourés d'une présence aussi diverse que chaleureuse. Cet état d'esprit aura joué un grand rôle dans l'impact de la visite et Attac peut se féliciter d'y avoir tenu toute sa place. Au-delà, on formulera quelques regrets; le temps nous a manqué pour interpeller les autorité françaises et de même, pour étoffer les rencontres avec les militants français. Mais il était difficile de prolonger le séjour, compte tenu de la situation tendue en Corée…

Qui et quoi…

La délégation était composée de Yu Man-heyeong, travailleur de Daewoo licencié suite à répression syndicale ; Park Jum-kyu de la KCTU, responsable des actions de solidarité ; Hwang Yee-min pour le Joint Struggle Committee for Daewoo Motor's Workers, regroupement de 25 associations pour la défense des salariés de Daewoo. Elle a rencontré en France Attac, la Ligue des droits de l'homme, le syndicat de la magistrature, la Cgt, les syndicats Cgt de Thomson, Daewoo longwy, du Groupe Renault; la Cfdt métallurgie, Sud, le Groupe des dix, le Cedetim… Elle s'est également rendu auprès du Bureau international du travail, à Genève.

Le Courriel d'information s'étoffe

Grâce à vos remarques et à l'aide précieuse de certains groupes locaux en France, en particulier ATTAC Douai, le Courriel d'information s'étoffe. Il s'agit d'une véritable diversification qui, nous l'espérons, pourra satisfaire votre désir de vous informer tout en vous proposant différents modes pour le faire.

Le Courriel paraîtra toujours deux fois par semaine, les mardi et vendredi, dans sa forme actuelle. Néanmoins nous disposons maintenant d'une synthèse mensuelle d'une dizaine de pages. Celle-ci reprend l'intégralité des tables des matières, mais sélectionne seulement une poignée d'articles jugés importants. Ce mensuel n'existe qu'en format pdf afin d'en faciliter l'impression. Il est présenté de telle manière que chaque groupe local peut le personnaliser, en France, mais aussi dans n'importe quel pays. Vous en trouverez les références au début du Courriel d'information à chaque numéro. En voici l'adresse pour le dernier numéro, celui de février http://attac.org/attacinfo/attacourriel5.pdf

Trois trimestriels thématiques seront publiés en alternance. Les documents qui s'y trouvent sous forme d'extraits en général sont tirés des publications du site Internet et des articles du Courriel du trimestre écoulé.

Le premier trimestriel porte le titre, Commerce international & OMC. Il vient de paraître. Là encore vous en trouverez les références au début de chacune de nos publications. Le numéro 1 se trouve à l'adresse suivante : http://attac.org/attacinfo/commerce1.pdf

Le deuxième trimestriel sera publié le mois prochain, Finance & économie, le troisième le mois d'après, Dette & développement, avant que vous puissiez retrouver celui sur le commerce international pour son deuxième numéro. Et ainsi de suite.

Il s'agit d'une publication d'une trentaine de pages. Les fichiers sont donc « lourds », autour de 500k, et sont avant tout destinés à être imprimés et reproduits pour être diffusés. Adressez-vous à un groupe local près de chez vous pour l'obtenir.

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <http://attac.org/rdv/> (sélectionner le pays pour trouver les rendez-vous)



Mardi : BE : LIEGE – WATERMAEL-BOITFORT – DAMPREMY – FR: MARSEILLE – MARTIGUES – UNIVERSITE BOURGOGNE DIJON – ORLEANS – ST NAZAIRE – PARIS 11

Mercredi : BE : LIEGE – FR: TREMBLAY EN FRANCE – LA CIOTAT – CRETEIL – PAU – NICE – PARIS 11 – CAEN – CLERMONT FERRAND

Jeudi: BE: VERVIERS – LIEGE – ES : MADRID – IE : DUBLIN – FR : BERNAY – PARIS 13 – ST PIERRE D'OLERON – NANTES – ST JEAN D'ANGELY – CLERMONT FERRAND

Vendredi : BE : LIEGE – FR : GUERET – ST DIDIER DE FORMANS